



diffatmations auprès de ma hiérarchie (Directeur des resouces hu

Par **joulaille**, le **19/11/2009** à **21:55**

Bonjour,

Je suis cadre et dans l'exercice de mes fonctions je suis amenée à effectuer des écoutes qualitatives sur une plater forme téléphonique par le biais d'enregistreur
A l'issue de ces écoutes, un debriefing est effectué avec l'intéressé pour combler ses lacunes et le faire progresser.
Un agent a démontré de véritables faiblesses, voire ne pas se conformer à la qualité de service exigé.

Cet agent, très difficiles, à fait l'objet de plusieurs recadrages, n'aime pas l'autorité et dénigre à plein temps son encadrement.

PAR la suite de propos injurieux envers un client, elle a été mise en sanction disciplinaires par le DRH, et pendant son audition, elle s'est amusée à dire que je contrôlais ces écoutes et établissait le rapport qui s'en suit chez moi pendant "l'apéro"; mes rapports étaient donc pas crédibles.

J'ai appris que le RH en avait touché mot auprès du DG qui avait lancé spontanément, " on a qu'à la virée aussi"...

JE sais qu'aucune d"marche en ce sens n'est entamée, et que mes syndicats me rassurent, ceci dit je me sens humiliée, et ce colportage me met dans une rage folle.

J'ai les enregistrements prouvant mes rapports, et j'ai l'aval de ma hiérarchie(qui ne me soutient pas par peur de représailles), et vous assure que je suis bien jugée par mon encadrement. Je travaille bien et sais que mon travail est objectif, et confirme par ma hiérarchie.

JE souhaite malgré les conseils de mes syndicats connaître votre point de vue sur ce contentieux qui je sais me fait du tort, puisque m'empêchant à l'avenir enfin je pense, compromettre mon évolution de carrière.

MErci infiniment de votre aide.